



ÉLECTIONS CAP DES AGENTS B LA CFDT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS POUR LES 4 ANNÉES À VENIR

Avec les réformes successives sur les missions, les agents s'investissent et sont de plus en plus demandeurs d'une véritable reconnaissance. Cela passe par la valorisation de leur carrière dans un cadre de travail adapté.

Si la loi de la transformation de la Fonction publique a retiré les prérogatives des élus sur les mobilités et les promotions, les élus CFDT en commissions administratives paritaires continuent de défendre les agents et se battent pour l'instauration d'une reconnaissance du travail juste et équitable.

LES CAP, À QUOI ÇA SERT ?

Les commissions administratives paritaires sont des instances de recours contre les décisions individuelles : licenciements, recours sur votre compte-rendu d'entretien professionnel, refus de télétravail, refus de formation, sanctions...

CONTRÔLEURS DE L'INSEE, LA CFDT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS.



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1^{ER} - 8 DÉCEMBRE 2022**

NOUS AGISSONS POUR

UN TRAITEMENT ÉQUITABLE ET TRANSPARENT DES DOSSIERS EN CAP

- Des dossiers traités dans le respect de l'équité entre tous les agents,
- Une information complète permettant aux élus de comprendre les choix avancés par la Direction et de proposer des solutions pour tenter de régler les situations,
- La reconnaissance de vos compétences, de votre expérience et de votre engagement professionnel via des processus de recrutement au choix et d'avancements de grade à la fois objectifs et transparents.

UN ACCOMPAGNEMENT RH PERFORMANT ET TRANSPARENT

- Des recrutements à la hauteur des besoins réels pour l'accomplissement des missions de service public,
- Une information régulière sur vos perspectives d'évolution professionnelle,

- Des formations adaptées à chaque concours et examen professionnel, pour que personne ne reste au bord de la route lors des réorganisations,
- Des mobilités choisies et non subies,
- Une définition claire des missions et objectifs des postes,
- Une action volontariste sur la valorisation et l'aménagement des fins de carrière.

PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

- Des déroulements de carrière attractifs avec la mise en place de grilles de rémunération commençant à 140 % du SMIC pour les agents de catégorie B,
- Un accroissement du nombre de postes en promotion à la catégorie supérieure et d'avancement au grade supérieur,
- La suppression du jour de carence.



LA CFDT INSEE S'EST BATTUE POUR VOUS DURANT LES 4 DERNIÈRES ANNÉES ET A OBTENU :

- La modification de plusieurs propositions de la Direction sur les dossiers de disciplinaires ou de recours sur des évaluations professionnelles,
- L'examen de la mise en œuvre du détachement dans le corps de niveau supérieur pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi,
- La modification de plusieurs propositions de non-titularisations,
- La modification de plusieurs promotions sur liste d'aptitude et avancements de grade pour une meilleure équité de traitement (plus de femmes et de primo-promotions),
- L'ajout de mutations géographiques supplémentaires dans les différentes campagnes.

Depuis la fin de l'examen des mutations, des promotions au choix et avancements de grades en CAP, les élus CFDT conseillent les agents sur leur dossier, puis accompagnent les agents ou portent les demandes de ceux qui la sollicitent en bilatérale avec la Direction.

POUR QUE VOS MISSIONS, VOTRE IMPLICATION ET VOTRE TRAVAIL SOIENT RECONNUS, FAITES LE CHOIX DE LA CFDT, DE FEMMES ET D'HOMMES DÉTERMINÉS ET RÉALISTES QUI SERONT À VOTRE ÉCOUTE TOUT AU LONG DES 4 ANNÉES À VENIR POUR VOUS DÉFENDRE ET FAIRE RESPECTER VOS DROITS.



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1^{ER} - 8 DÉCEMBRE 2022

LES CANDIDATS DE LA LISTE CFDT À LA CAP DES AGENTS CATÉGORIE B

	NOM	PRÉNOM
N°1	BIGOT	Marielle
N°2	PETIT	Alexandra
N°3	COLLET	Dylan
N°4	DUPIN	Stéphane
N°5	HUDELOT	Émilie
N°6	MORVAN	Sylvie
N°7	GOUBET	Sandrine
N°8	PRIGNON	Alexandre



Pour un syndicalisme utile
